



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE L'ATLANTIQUE
DISTRICT DE FOOTBALL DU MAINE ET LOIRE

Siret 78611780400033 – APE 9312 Z

4, rue Pierre de Coubertin – B.P. 79937 – 49137 LES PONTS DE CE CEDEX

TÉL. : 02.41.57.67.97 – TÉLÉCOPIE : 02.41.57.07.51 E-mail : administration@foot49.fff.fr

Site internet : <http://foot49.fff.fr>

REGLEMENT DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL DES U11
SAMEDI 2, 9 ET 16 MARS 2019
Reports éventuels : 23 et 30 MARS 2019

A – CHALLENGE :

Engagement automatique des équipes selon les niveaux de la troisième phase du critérium U11.
L'épreuve est constituée de 3 journées organisées par plateaux réunissant un seul groupe de 6 à 8 équipes.
L'ensemble des équipes participe aux trois journées (pas d'élimination).
Chaque journée permet d'acquérir des points.

Les équipes qualifiées pour le rassemblement du samedi 15 juin 2019 :

Les 24 meilleures équipes sur l'ensemble des groupes du niveau.

En cas de désistement d'une équipe qualifiée, c'est l'équipe arrivée en 25ème, 26ème etc..., suivant le nombre de désistement.

B – REGLEMENT :

1 - Les équipes U11 ont été réparties en plateaux comprenant de 6 à 8 équipes.

2 – Protocole du Fair-Play :

AVANT LA RENCONTRE

L'arbitre désigné pour la rencontre ainsi que les assistants viennent au centre du terrain face aux zones techniques.

Après s'être mis en ligne, joueurs, éducateurs, officiels se saluent mutuellement.

Equipe A et ses éducateurs saluent les arbitres, l'équipe B et ses éducateurs.

Equipe B et ses éducateurs saluent les arbitres.

APRES LA RENCONTRE

L'ensemble des Acteurs se retrouvent et se serrent une nouvelle fois la main (à la sortie du terrain).

3 – Quel que soit le nombre d'équipes du groupe, chaque équipe participera pour chaque journée, à la jonglerie et à quatre rencontres définies selon l'ordre ci-dessous.

4 – Chaque équipe peut aligner 12 joueurs (ou joueuses) titulaires d'une licence FFF.

3 U9 (joueuses et joueurs nés en **2010**) maximum par équipe, sur la feuille de plateau.

La présence des licences est obligatoire (impressions avec photos via Footclubs)

Les équipes seront composées des joueurs évoluant habituellement à ce niveau.

5 – Lois du jeu :

Utilisation du règlement officiel du Football à 8 du critérium U11 sauf :

- La durée des matches : 1 seul temps de 12 minutes.
- Les remplacements : ils se font « à la volée ». L'enfant qui entre attend, en dehors du terrain au niveau du but à 11, que celui qui sort lui tape dans la main pour pénétrer sur le terrain. Les remplacements se font sans prévenir l'arbitre, sans arrêter le jeu.

6 – Déroulement de la journée :

Les équipes ont été numérotées de 1 jusqu'à 8 dans certains groupes.

Les rencontres se dérouleront selon l'ordre établi ci-dessous.

En cas d'absence d'une ou plusieurs équipes l'ordre des rencontres sera celui correspondant au nombre d'équipes présentes. Celles-ci seront renumérotées en respectant leur ordre initial.

7 – Ordre des rencontres et horaires : (les équipes en gras joueront 2 matches consécutifs)

Groupe de 8 Equipes		Groupe de 7 Equipes		Groupe de 6 Equipes		Groupe de 5 Equipes	
13h30	Accueil	13h30	Accueil	13h30	Accueil	13h30	Accueil
13h45	Jonglerie 1, 2, 3, 4	13h45	Jonglerie 1, 2, 3, 4	13h45	Jonglerie 1, 2, 3, 4	13h45	Jonglerie 1, 2, 3, 4
14h00	Jonglerie 5, 6, 7, 8	14h00	Jonglerie 5, 6, 7	14h00	Jonglerie 5, 6	14h00	Jonglerie 5
	Terrain A Terrain B		Terrain A Terrain B		Terrain A Terrain B		Terrain A Terrain B
14h00	1 x 2 et 3 x 4	14h00	1 x 2 et 3 x 4	14h00	1 x 2 et 3 x 4	14h00	1 x 2 et 3 x 4
14h15	5 x 6 et 7 x 8	14h15	5 x 6 et 1 x 7	14h15	5 x 6	14h15	1 x 5
14h30	1 x 3 et 2 x 4	14h30	4 x 5 et 2 x 3	14h30	1 x 3 et 4 x 5	14h30	2 x 3 et 4 x 5
14h45	5 x 7 et 6 x 8	14h45	1 x 6 et 2 x 7	14h45	2 x 6	14h45	1 x 3
15h00	1 x 4 et 2 x 3	15h00	3 x 5 et 4 x 6	15h00	1 x 5 et 2 x 3	15h00	2 x 5
15h15	5 x 8 et 6 x 7	15h15	3 x 7 et 1 x 4	15h15	4 x 6	15h15	1 x 4
15h30	1 x 5 et 2 x 6	15h30	2 x 6 et 5 x 7	15h30	1 x 4 et 2 x 5	15h30	2 x 4 et 3 x 5
15h45	3 x 7 et 4 x 8	15h45	Fin des activités	15h45	3 x 6	15h45	Fin des activités
16h00	Fin des activités			16h00	Fin des activités		

8 – Attribution des points pour les matches :

Match gagné 4 points

Match nul 2 points

Match perdu 1 point

9 – Jonglerie :

Toutes les équipes participent à la séance de jonglerie.

Celle-ci sera organisée avant la première rencontre de chaque équipe.

Le cumul des scores des 8 joueurs ayant le meilleur total « pied gauche + pied droit + tête » permet l'obtention de points.

L'objectif est de réaliser un maximum de jonglages par essai dans un temps de 3 mn (2 mn pieds, 1 mn tête).

Limitation à X contacts par surface en fonction du niveau (voir point 10).

Organisation de la jonglerie :

Chacune des 2 équipes est accompagnée d'un dirigeant qui aura en charge les ballons et la feuille de score.

- Tous les joueurs d'une équipe jonglent en même temps (prévoir un nombre suffisant de ballons).

- Les joueurs des 2 équipes se défient par numéros : le numéro 1 de l'équipe « A » contre le numéro 1 de l'équipe « B ».

- Le départ du ballon se fait soit au sol, soit dans les mains. Tous les contacts sont autorisés (sauf la main et le bras), mais seuls les contacts du pied qui jongle sont comptabilisés. Si le ballon touche le sol, le jongleur recommence, et le compteur recommence à 0. Il n'y a pas de limites de nombre d'essais.

- Chaque joueur compte les touches de balle de son opposant et mémorise le score obtenu.

- Le responsable siffle le début de l'épreuve et annonce le temps restant de 1 minute pour effectuer les têtes.

- A l'issue de la jonglerie les joueurs viennent annoncer le résultat de leur adversaire au responsable de la jonglerie.

- Si le nombre de joueurs dans chaque équipe n'est pas égal, les joueurs qui restent seuls jonglent sous la surveillance du dirigeant adverse.

10- Attribution des points pour la jonglerie :

Les points seront attribués en fonction du nombre de jonglages effectués par les 8 meilleurs résultats : (cumul pieds et tête).

	1 point	2 points	3 points	4 points	5 points
Niveau 1 (40/40/30)	>200	>300	>400	>500	>550
Niveau 2 (30/30 /20)	>150	>200	>250	>300	>350
Niveau 3 (20/20/10)	>75	>100	>125	>150	>200

11 - Arbitrage :

Un responsable de l'arbitrage sera désigné par le club recevant.
Il devra veiller à la neutralité des arbitres pour chaque rencontre.

12 – Intempéries ou impossibilité d'accueillir le plateau par le club recevant :

Dans le cas d'intempéries ou d'impossibilité d'accueillir le plateau, le club recevant est responsable d'organiser la journée de remplacement selon les disponibilités du planning ou de transférer l'organisation du plateau vers l'une des autres équipes du rassemblement.

13 – Retour des documents au District :

Le club recevant a la responsabilité de transmettre au District la feuille de match et les feuilles de licences et jonglerie.
Expédition à faire le lundi suivant la manifestation.